

Chère cliente
Cher client

15 avril 2024 / JP

Ajustement de votre participation aux frais de transport y compris RPLP

Au cours des douze derniers mois, les coûts de nos partenaires de transport (énergie, heures d'embouteillage) ont continué à augmenter, ce qui nous a été continuellement répercuté. Nous ne pouvons plus supporter seuls cette augmentation des coûts et devons donc adapter légèrement votre part des frais de RPLP / transport.

Le calcul des frais de transport à partir du 01.05.2024 se présente comme suit :

Quantité	Prix	Remarques
< 250 kg	CHF 94.00	forfait
< 500 kg	CHF 0.37	par kg*
< 750 kg	CHF 0.34	par kg*
< 1000 kg	CHF 0.29	par kg*
< 2000 kg	CHF 0.22	par kg*
> 2000 kg	CHF 0.18	par kg*

*au minimum le montant maximal de la ligne antérieur


Comme base de calcul nous prenons en considération toutes les commandes qui sont livrées le même jour et à la même adresse.

Il est possible d'optimiser les frais de transport, par exemple en regroupant plusieurs commandes. Votre conseiller clientèle vous aidera volontiers à trouver une solution adaptée à vos besoins.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à vous livrer et vous assurons un service de qualité à tout moment. Nous restons à votre entière disposition pour toute question ou information.

Avec nos meilleures salutations

häuselmann metall GmbH



Franz Thür
Directeur général